

# Bilan de l'Appel à Initiatives Biodiversité 2016-2019 Adour-Garonne



## Introduction

C'est dans le contexte national de promulgation de la loi dite « Biodiversité<sup>1</sup> » et de la possibilité donnée aux agences de l'eau de « *contribuer à la connaissance, à la protection et à la préservation de la biodiversité terrestre et marine ainsi que du milieu marin* » que l'appel à initiatives Biodiversité a été validé par le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne le 10 octobre 2016.

Il a, alors, été décidé d'engager une enveloppe de 3 millions d'euros pour accompagner des projets s'articulant autour de :

- projets participatifs impliquant le grand public,
- projets de restauration/valorisation de la trame verte et bleue,
- projets s'intéressant à la sauvegarde d'habitats et d'espèces protégées inféodées aux milieux aquatiques et humides.

Ce sont ainsi près de 200 projets qui ont pu être accompagnés par l'Agence, représentant près de 4 millions d'euros de travaux.

Une très belle réussite à la fois humaine par l'implication importante des citoyens de tous âges dans les chantiers participatifs, technique par l'investissement des maîtres d'ouvrage à l'élaboration et la réalisation de projets intégrant connaissances, aptitudes technique et réglementaire et enfin sociale par des projets ancrés au plus près des territoires où élus, institutionnels et citoyens ont collaboré.

Le bilan présenté ci-après restitue l'engouement suscité par cet appel à initiatives, sa portée géographique homogène à l'échelle du bassin Adour-Garonne et la diversité des projets.

L'Agence tient à remercier chaleureusement l'ensemble des porteurs de projet et à travers eux l'ensemble des citoyens et élus pour leur participation à faire, à faire savoir, à transmettre tout ce que recouvre la biodiversité dans nos territoires.

---

<sup>1</sup> Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

## Rappel du contexte et des objectifs :

Cet appel à initiatives a été proposé suite à la promulgation, le 8 août 2016, de la [Loi pour la Reconquête de la biodiversité](#) ; il s'inscrit toutefois dans des démarches et documents cadre antérieurs : la [Stratégie Nationale en faveur de la biodiversité](#) le [SDAGE du bassin Adour-Garonne](#) et le [10e programme d'intervention](#) de l'agence de l'eau (2013-2018).

Cet appel à initiatives vise à susciter des actions complémentaires à celles déjà accompagnées par l'Agence, à amplifier le mouvement. Trois axes de travail sont proposés : la [sensibilisation/ communication](#) autour d'[actions participatives](#), les [programmes](#) en faveur des [habitats](#) et ceux en faveur des [espèces](#) :

- **volet 1** : mise en œuvre d'études ou de chantiers participatifs pour former et sensibiliser la population à la biodiversité,
- **volet 2** : réalisation d'aménagements de restauration des trames vertes et bleues en lien avec les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE),
- **volet 3** : travaux d'amélioration des habitats d'espèces menacées.

## Calendrier de l'AAI Biodiversité 2016-2019 Adour-Garonne

**Loi reconquête biodiversité**  
(8 août 2016)

**1<sup>ère</sup> session volets 1 à 3**  
(du 10 octobre 2016 au 10 janvier 2017)

**Mise en œuvre**  
(2017-2019)

**Lancement AAI Biodiversité**  
(10 octobre 2016)

**2<sup>ème</sup> session volet 1**  
(avant le 10 janvier 2018)

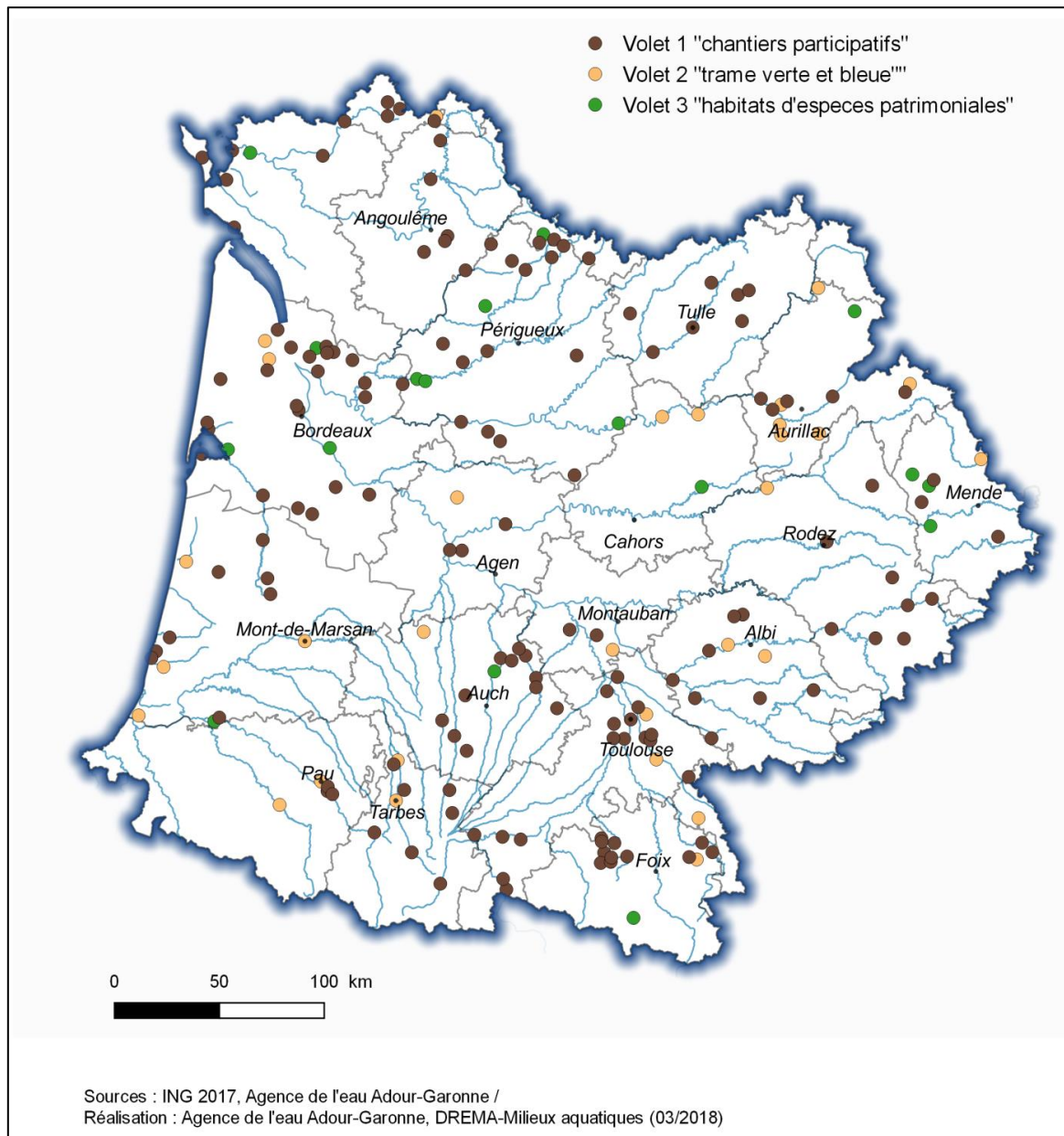
**Journée de clôture AAI**  
(19 novembre 2019)

## Quelques éléments clés

### 1. Généralités

Au total, l'appel à initiatives biodiversité a mobilisé 221 porteurs de projets dont 177 ont été retenus par l'Agence.

#### Répartition des projets retenus à l'échelle du bassin Adour-Garonne



On note une assez bonne homogénéité dans la répartition géographique des projets retenus. La part des projets issus du volet 1 reste néanmoins bien supérieure aux deux autres volets de l'appel à initiatives.

## 2. Volet 1 : « chantiers participatifs »



147

Chantiers participatifs en faveur de la biodiversité aquatique



35 km

De haies plantées sur le bassin Adour-Garonne



200 hectares

De zones humides restaurées

30 %

Des chantiers à destination d'un public scolaire du primaire au lycée



Mobilisation de plusieurs milliers de personnes lors des chantiers participatifs

27

mares créées ou restaurées

Plusieurs tonnes de plantes invasives collectées

10 Km

de cours d'eau restaurés



Arrachage d'arbustes et plantation de roseaux autour de la mare d'Aiguillon avec des collégiens

(47)



Fabrication de solariums pour la Cistude d'Europe par les étudiants du Lycée agricole de Mirande

(32)

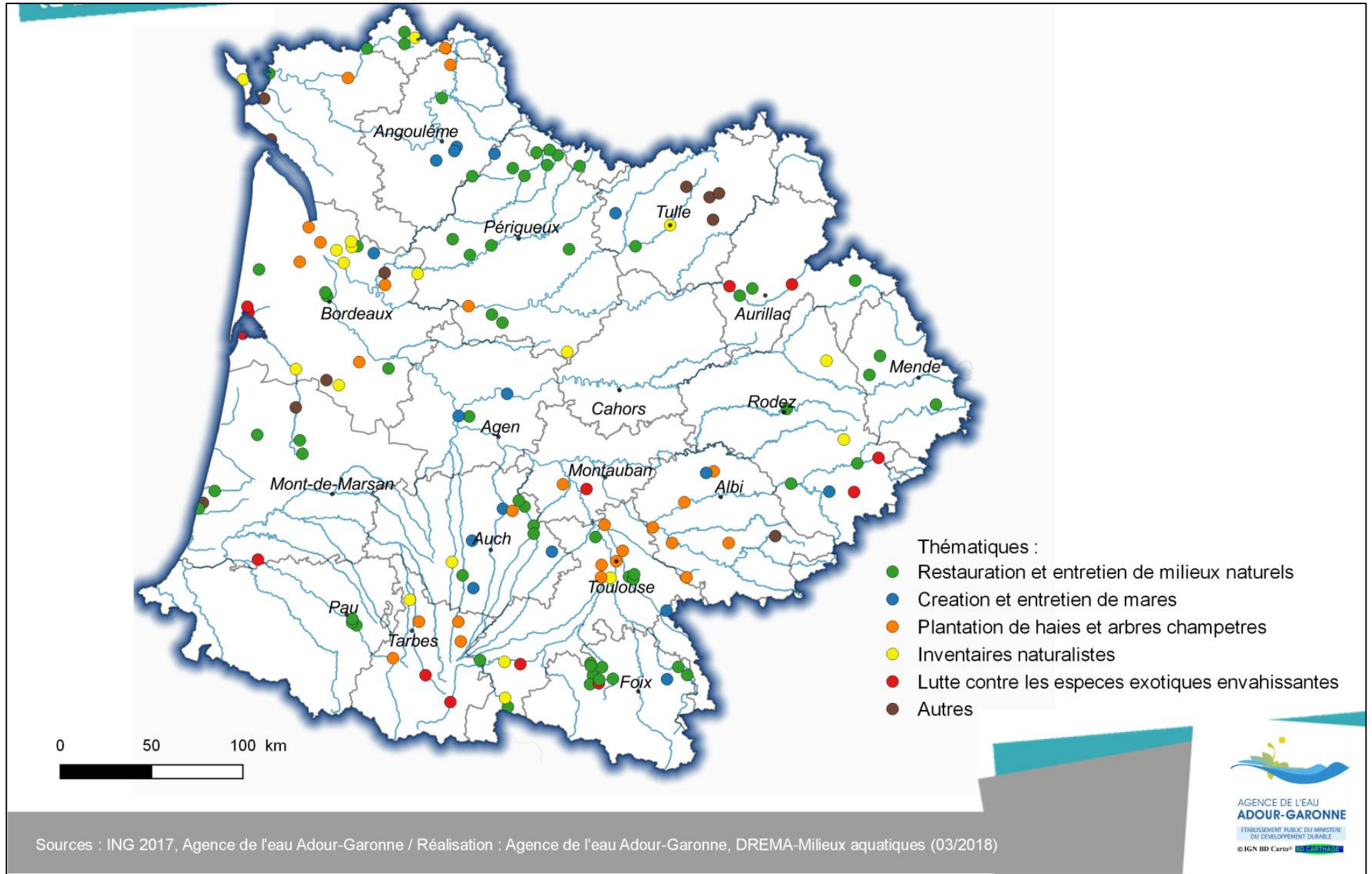


Arrachage de la Renouée du Japon sur les bords de l'Adour avec des bénévoles

(65)

# Initiatives pour la biodiversité

## Répartition des projets du volet 1 « chantiers participatifs » sur le bassin



Sources : ING 2017, Agence de l'eau Adour-Garonne / Réalisation : Agence de l'eau Adour-Garonne, DREMA-Milieux aquatiques (03/2018)

## 3. Volet 2 : « trames vertes et bleues »



**30 projets**

De restauration de la trame verte et bleue



**20**

Points d'eau (mares, lacs et lacs d'irrigation) restaurés en faveur de la biodiversité



**37 hectares**

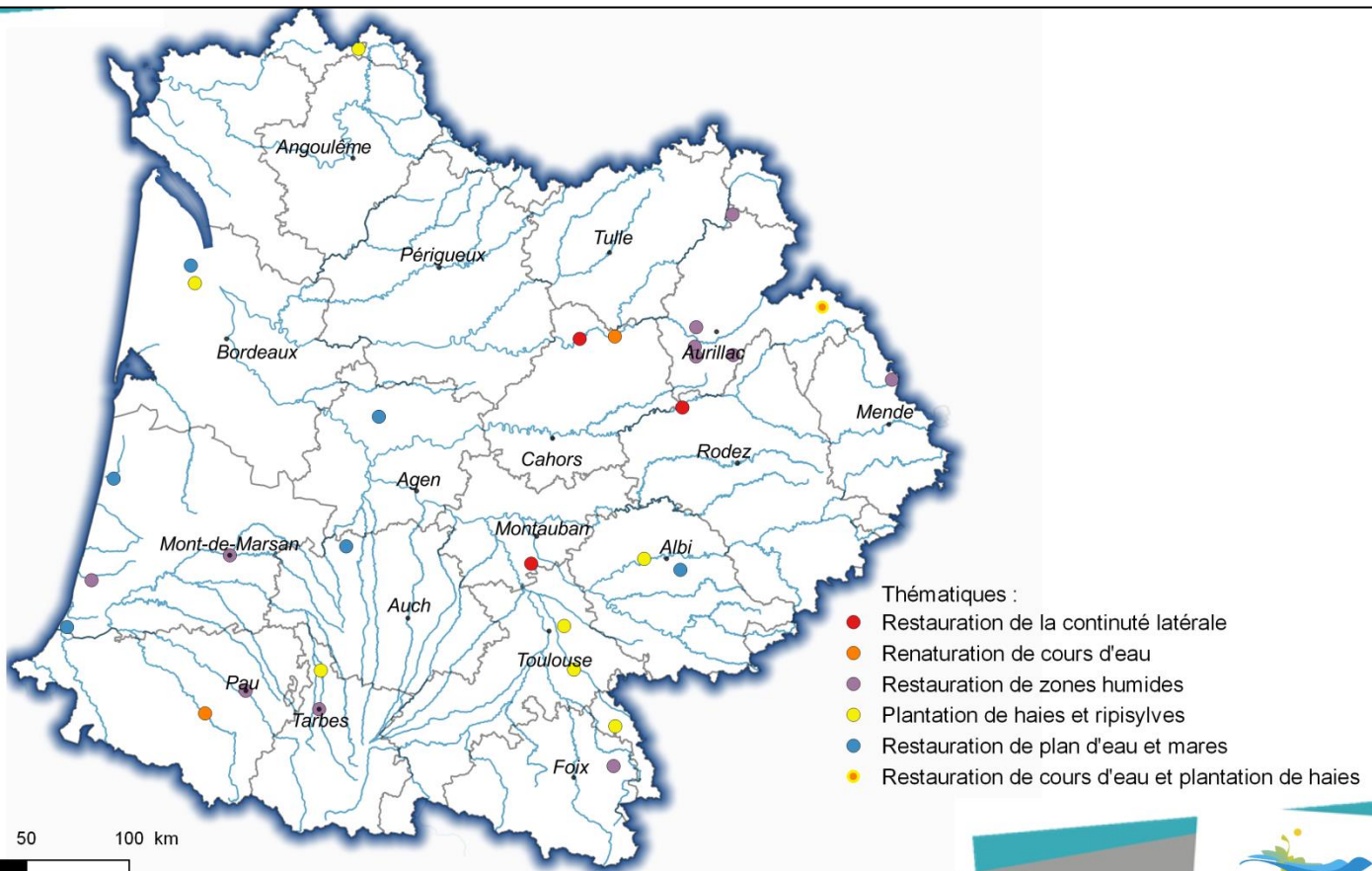
De zones humides préservées



25 kilomètres de haies plantées sur le bassin Adour-Garonne.

5 km de cours d'eau et 3 annexes hydrauliques restaurées

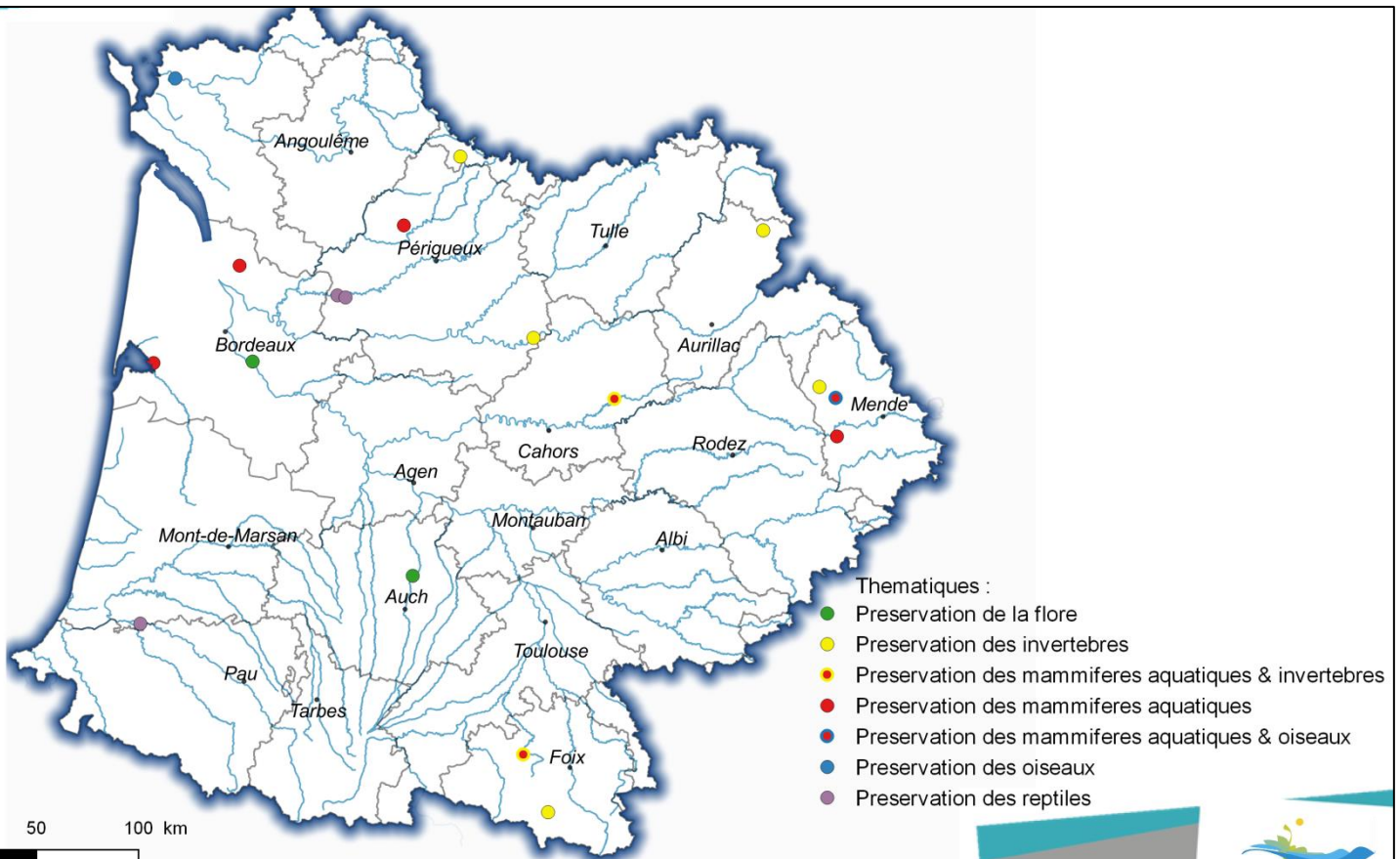
### Répartition des projets du volet 2 « trames vertes et bleues » sur le bassin



## 4. Volet 3 : « habitats d'espèces patrimoniales »



### Répartition des projets du volet 3 « habitats d'espèces patrimoniales » sur le bassin

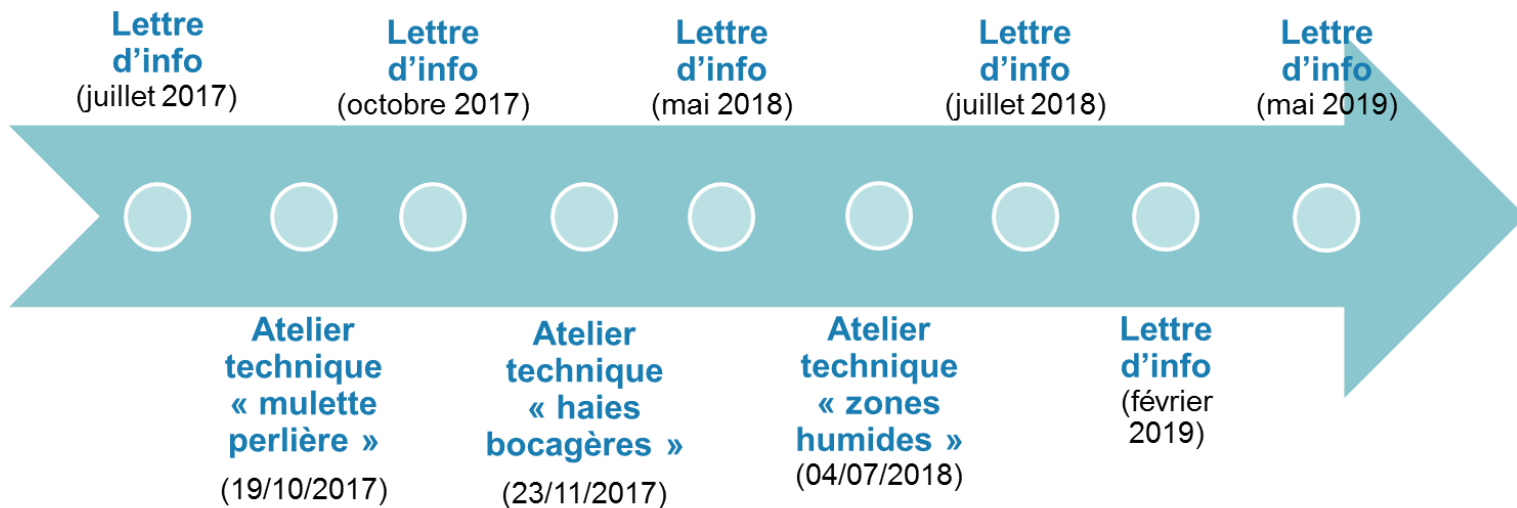




## L'animation : un point essentiel

L'Agence a fait le choix d'une animation active autour de cet appel à initiatives. Elle a pour cela mis en place une succession d'évènements et d'outils de communication à destination des porteurs de projet ainsi que du grand public.

### Retour chronologique sur l'animation réalisée autour de l'AAI



### 1. Les ateliers techniques

Au vu de la diversité des projets retenus et de leur disparité géographique, l'Agence a souhaité organiser ces ateliers techniques thématiques afin de réunir les porteurs de projets travaillant sur une thématique similaire dans un environnement géographique relativement proche. Au total, trois ateliers techniques ont été organisés entre 2017 et 2018 :

- **Atelier 1 : « habitats de la mulette perlière » (2017, Saint-Mamet-la-Salvetat)**
- **Atelier 2 : « les haies bocagères » (2017, Beauville)**
- **Atelier 3 : « les zones humides » (2018, Saint-Etienne-Cantalès)**

La finalité de ces ateliers était de :

- Faire un état des connaissances sur l'espèce ou l'habitat concerné afin d'aider les porteurs de projets dans la définition de leurs enjeux ;
- Favoriser un échange entre les différents porteurs de projets et d'apporter des réponses collectives aux éventuelles difficultés rencontrées. .

## 2. Les autres outils de communication

Afin d'assurer une information continue autour de l'avancement des projets de l'AAI, l'Agence a diffusé 6 lettres d'information entre 2017 et 2019 auprès des porteurs de projets. Des newsletters et des articles de presse ont aussi été rédigés afin de faire parler de cet appel à initiatives auprès d'un plus large public.

Enfin, 4 films ont été réalisés sur le volet 1 de l'appel à initiatives. L'idée était de présenter quelques chantiers participatifs et de donner la parole aux différents partenaires de ces projets.

## 3. La journée de clôture

Une journée de clôture a été organisée le mardi 19 novembre 2019 à Aubiac vers Agen. Ce fut l'occasion de réunir et faire se rencontrer les différents acteurs de cet AAI et de consacrer un véritable temps d'échanges entre les différents porteurs de projets. Au total, 41 personnes, issues de structures et localisations géographiques variées, ont répondu présentes.

Cette journée a été rythmée par deux temps forts :

- Une **session plénière** durant laquelle quatre structures ont présenté leurs projets à l'assemblée :

1. « *Restauration de prairies humides à Jacinthe de Rome et Restauration de population de flutreau nageant avec les habitants* » (CBNPMP (65))  
Intervenante : Laura Lannuzel / [laura.lannuzel@cbnpmp.fr](mailto:laura.lannuzel@cbnpmp.fr)
2. « *Réhabilitation de la base de loisir de Montréal-du-Gers dans le but de restaurer les fonctionnalités écologiques du site* » (C.C de la Ténarèze (32))  
Intervenante : Sabrina Meunier / [sabrina.meunier@cc-tenareze.fr](mailto:sabrina.meunier@cc-tenareze.fr)
3. « *Restauration et valorisation de la zone humide des Clauzels à Saint-Mamet-la-Salvetat* » (Commune de Saint-Mamet-la-Salvetat, Syndicat du bassin Célé Lot-médian (15))  
Intervenant : Pierre-François Prévitali / [pf.previtali@celelotmedian.com](mailto:pf.previtali@celelotmedian.com)
4. « *Aménagement de la pisciculture afin de concilier activité humaine et préservation de la Loutre d'Europe* » (EPLEFPA de la Lozère et ferme aquacole de la source du Frézal (48))  
Intervenante : Catherine Lejolivet / [catherine.lejolivet@educagri.fr](mailto:catherine.lejolivet@educagri.fr)

- Des **ateliers de discussion entre les porteurs de projets** dont l'objectif était de dresser un bilan collectif de l'AAI Biodiversité selon quatre axes : organisation, points forts, difficultés et perspectives.

# Initiatives pour la biodiversité

## Retours d'expériences

### Organisation et vie des projets

#### Points forts

- Animation par l'Agence de l'AAI
- Diversité de projets
- Engagement « valorisant » en faveur de la biodiversité
- Dynamique locale d'acteurs variés
- Appui financier solide
- Chantiers participatifs très mobilisateurs

#### Difficultés

- Accompagnement technique jugé insuffisant pour certains projets
- Durée AAI trop courte pour concilier montage, dépôt et réalisation du projet
- Des incertitudes sur la continuité et durabilité de certains projets

### Perspectives

- Fiches projets en libre accès sur le site web de l'agence
- Renforcer la communication avant/après l'AAI
- Réitérer l'appui financier aux chantiers participatifs

- Réaliser deux phases autour de l'AAI : études puis travaux
- Créer une boîte à outils à destination des porteurs de projets (référentiels travaux, partenaires techniques, etc.)
- Désigner des référents techniques pour accompagner les porteurs de projet
- Evaluer le projet avant/après travaux